

# Bilan

## 2017

## de l'emploi associatif sanitaire et social

Le Centre de ressources DLA social, médico-social et santé, en partenariat avec l'association Recherches & Solidarités, présente le bilan de l'emploi dans les associations et les fondations du secteur sanitaire et social.

Le secteur sanitaire et social privé non lucratif regroupe plus de 35 000 établissements employeurs et 1,1 million de salarié.e.s. Ce document vous en présente les chiffres et évolutions clés en s'appuyant sur les déclarations d'employeurs auprès de l'ACOSS-URSSAF pour le régime général et de la MSA pour le régime agricole.

Ce bilan national est complété par 17 bilans régionaux synthétiques, à retrouver sur [www.crkla-social-uniopss.fr](http://www.crkla-social-uniopss.fr) ou [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org).

*Les données de ce document correspondent à l'année 2016.*



## **SOMMAIRE**

---

### **I – MÉTHODOLOGIE**

**3**

### **II - CHIFFRES CLÉS**

**5**

### **III – ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS**

**6**

### **IV – SALARIÉS**

**7**

### **V - MASSE SALARIALE**

**10**

### **VI - DONNÉES TERRITORIALES**

**12**

#### **AVERTISSEMENTS :**

- Ce bilan de l'emploi couvre l'ensemble du champ non lucratif, associations et fondations comprises, et agrège les données du régime général et du régime agricole.
- Différents mouvements - détaillés en page 4 - ont conduit à construire une nouvelle série de données pour les années antérieures à 2016. Cette série sert de référence pour la présente publication et pour celles qui sont à venir. Ces nouvelles données ne peuvent être rapprochées de celles publiées dans les bilans précédemment publiés.
- Les données sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

## I - MÉTHODOLOGIE

Le périmètre du secteur sanitaire et social privé non lucratif se construit principalement à partir des codes APE de l'INSEE, dont la nomenclature révisée en 2008 distingue :

- les activités liées à la santé (activités hospitalières, activités de pratique médicale et para médicale...),
- les activités d'hébergement médico-social, dont l'hébergement médicalisé pour trois publics différents et l'hébergement social pour six publics différents,
- les activités sociales sans hébergement selon quatre cibles définies: les adultes handicapés et les personnes âgées, les jeunes enfants, les adolescents, les enfants handicapés. S'y ajoutent l'aide à domicile et l'aide par le travail.

### Secteurs d'activités correspondant au périmètre de ce bilan

SECTEUR D'ACTIVITÉ	CODES APE
<b>Santé</b>	<b>Division 86</b>
<b>Hébergement médicalisé</b>	<b>Division 87</b>
Pour personnes âgées	8710 A
Pour enfants handicapés	8710 B
Pour adultes handicapés et autres	8710 C
<b>Hébergement social</b>	<b>Division 87</b>
Pour handicapés et malades mentaux	8720 A
Pour toxicomanes	8720 B
Pour personnes âgées	8730 A
Pour handicapés physiques	8730 B
Pour enfants en difficulté	8790 A
Pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	8790 B
<b>Action sociale sans hébergement</b>	<b>Division 88</b>
Aide à domicile	8810 A
Accueil et accompagnement de personnes âgées ou d'adultes handicapés (1)	8810 B
Aide par le travail	8810 C
Accueil de jeunes enfants	8891 A
Accueil et accompagnement d'enfants handicapés	8891 B
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	8899 A
Action sociale sans hébergement - non classé ailleurs	8899 B

Source: INSEE.

(1) Une analyse détaillée des établissements classés sous ce code montre que la plupart concernent l'accueil et l'accompagnement de personnes âgées, et de façon marginale des adultes handicapés.

## Les structures retenues appartiennent aux catégories juridiques suivantes codifiées par l'Insee :

- les associations déclarées (code 9220), dont les « entreprises d'insertion par l'économie » (code 9221) et les associations intermédiaires (code 9222),
- les associations déclarées reconnues d'utilité publique (code 9230),
- les associations de droit local (code 9260),
- les fondations (code 9300).

Pour présenter les données de l'emploi, R&S s'appuie sur des conventions pluriannuelles de coopération, établies avec l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS-URSSAF) et avec la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA).

## À partir du périmètre défini, trois données sont disponibles :

- **le nombre d'établissements employeurs** au cours d'une année donnée. Ceux-ci sont identifiés à partir de leur numéro SIRET. Une association ou une fondation peut gérer plusieurs établissements. Un établissement est compté au prorata du nombre de trimestres où la masse salariale est positive : 0,25 pour un trimestre, 0,5 pour deux trimestres, etc.
- **le nombre de salarié.e.s**, obtenu après moyenne trimestrielle. Les emplois ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, à durée déterminée ou indéterminée. Les salarié.e.s sans contrat ne sont pas comptés (stagiaires par exemple) mais les différents contrats aidés le sont, ainsi que les bénéficiaires de l'aide par le travail, sans que l'on puisse les distinguer des autres.
- **la masse salariale brute correspondante.**

### À NOTER

Dans le cadre d'une harmonisation entre ACOSS-URSSAF, l'INSEE et la DARES, les séries d'effectifs salariés et de masse salariale qui servent de base à cette publication, ont connu des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, la source et le périmètre des effectifs intérimaires, ainsi que la méthodologie de désaisonnalisation des séries<sup>1</sup>.

Une analyse approfondie des données 2016, relatives au secteur associatif, a permis à l'équipe de Recherches & Solidarités de mettre en évidence plusieurs bascules de catégories juridiques et de code APE dans les données de la Mutualité Sociale Agricole. Dans le régime général, elle a relevé près de 600 établissements, parmi lesquels de nombreuses missions locales faisant partie jusque-là du secteur public, ayant intégré le secteur privé. Leur code APE a également été revu et nombre d'entre eux ont basculé du code *9499Z Activités des organisations associatives non classées ailleurs* et du code *8899B Action sociale sans hébergement non classée ailleurs* vers le code *8413Z Administration publique des activités économiques*, classé dans nos publications dans les Activités liées à l'emploi.

C'est ainsi que, pour l'année 2015, les effectifs salariés de ce secteur sont passés de 40 000 à 53 000. Inversement, les effectifs des établissements classés en 9499Z ont été ramenés à 194 000 (196 000 antérieurement), et ceux des établissements classés en 8899B, à 144 000 (152 000 antérieurement).

Ces reclassements d'établissements, antérieurement considérés comme « non classés ailleurs » ont eu pour effet de réduire les effectifs salariés du domaine sanitaire et social non lucratif, objet de cette publication. On retiendra que ces reclassements vont dans le sens d'une meilleure connaissance du secteur associatif, dans son ensemble.

Par ailleurs, l'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en œuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salarié.e.s associée, ont pu conduire à des révisions plus importantes au cours de cette phase de montée en charge.

<sup>1</sup> Pour plus de précisions, se reporter à l'ACOSS STAT n°249 de juin 2017.

## II - CHIFFRES CLÉS

Les associations et fondations du secteur sanitaire et social représentent en 2016 :

**35 064**

**établissements  
employeurs**

Soit 21 % des établissements  
employeurs du secteur privé  
non lucratif

**1 116 787**

**salarié.e.s**

Soit 57 % du secteur  
privé non lucratif

**23,7**

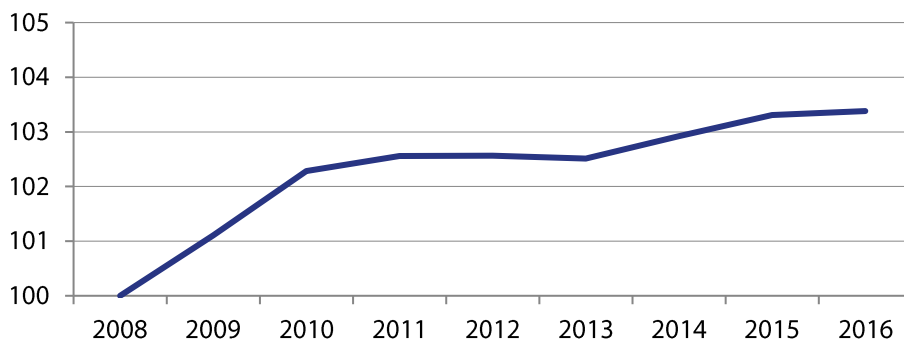
**milliards d'euros  
de masse salariale**

Soit 57 % de la masse  
salariale du secteur  
privé non lucratif

**31,8**

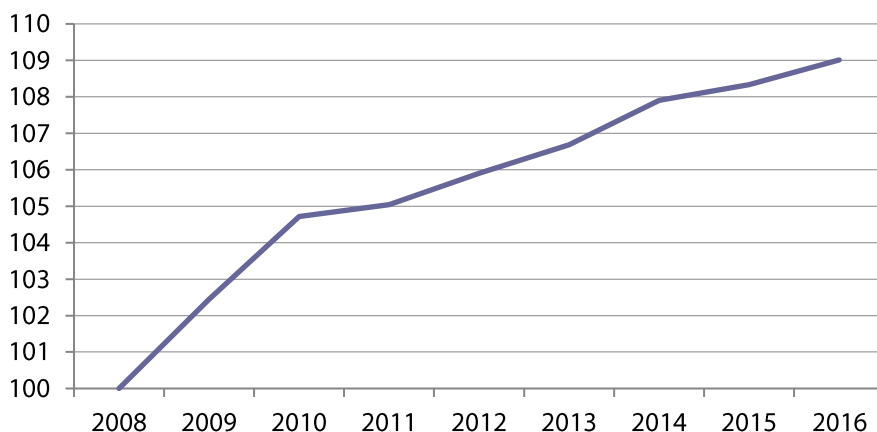
**salarié.e.s par  
établissement en  
moyenne**

### Évolution du nombre d'établissements employeurs (en base 100 en 2008) sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S.



Le nombre  
d'établissements  
employeurs a  
augmenté de 0,1 %  
entre 2015 et 2016

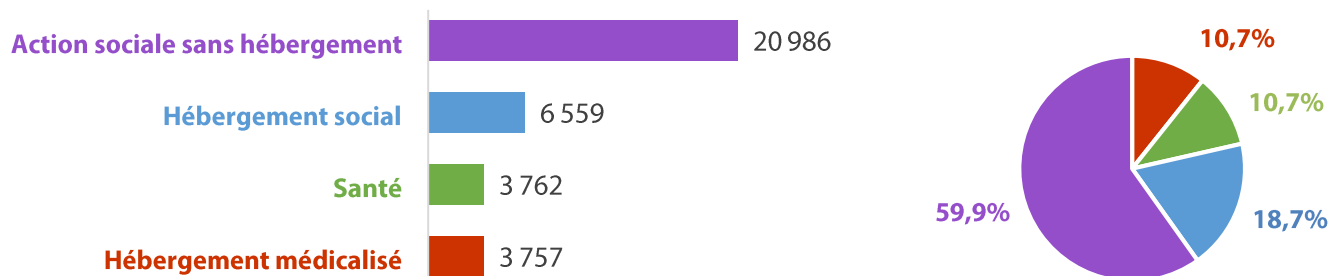
### Évolution du nombre de salariés (en base 100 en 2008) sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S.



Le nombre  
de salarié.e.s  
a augmenté  
de 0,6 % entre  
2015 et 2016

### III - ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

#### Nombre et répartition des établissements employeurs en 2016

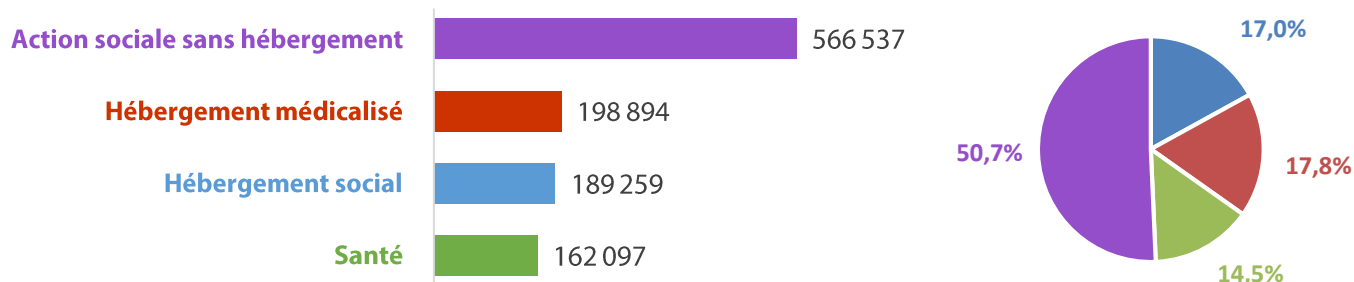


#### Détail des établissements employeurs

SECTEUR D'ACTIVITÉ	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	RÉPARTITION
<b>Santé</b>	<b>3 762</b>	<b>10,7 %</b>
<b>Hébergement médicalisé</b>	<b>3 757</b>	<b>10,7 %</b>
Pour personnes âgées	1 718	4,9 %
Pour enfants handicapés	1 324	3,8 %
Pour adultes handicapés et autres	716	2,0 %
<b>Hébergement social</b>	<b>6 559</b>	<b>18,7 %</b>
Pour handicapés et malades mentaux	2 096	6,0 %
Pour toxicomanes	136	0,4 %
Pour personnes âgées	785	2,2 %
Pour handicapés physiques	243	0,7 %
Pour enfants en difficulté	1 516	4,3 %
Pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	1 783	5,1 %
<b>Action sociale sans hébergement</b>	<b>20 986</b>	<b>59,9 %</b>
Aide à domicile	4 284	12,2 %
Accueil et accompagnement de personnes âgées ou d'adultes handicapés	791	2,3 %
Aide par le travail	2 085	5,9 %
Accueil de jeunes enfants	3 636	10,4 %
Accueil et accompagnement d'enfants handicapés	1 045	3,0 %
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	583	1,7 %
Action sociale sans hébergement - non classé ailleurs	8 562	24,4 %
<b>TOTAL sanitaire et social</b>	<b>35 064</b>	<b>100 %</b>

## IV - SALARIÉS

### Nombre et répartition des salariés en 2016



### Détail des salariés

SECTEUR D'ACTIVITÉ	NOMBRE DE SALARIÉS	RÉPARTITION
<b>Santé</b>	<b>162 097</b>	<b>14,5 %</b>
<b>Hébergement médicalisé</b>	<b>198 894</b>	<b>17,8 %</b>
Pour personnes âgées	89 911	8,1 %
Pour enfants handicapés	68 281	6,1 %
Pour adultes handicapés et autres	40 702	3,6 %
<b>Hébergement social</b>	<b>189 259</b>	<b>17 %</b>
Pour handicapés et malades mentaux	69 418	6,2 %
Pour toxicomanes	3 132	0,3 %
Pour personnes âgées	22 381	2,0 %
Pour handicapés physiques	9 773	0,9 %
Pour enfants en difficulté	48 920	4,4 %
Pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	35 635	3,2 %
<b>Action sociale sans hébergement</b>	<b>566 537</b>	<b>50,7 %</b>
Aide à domicile	176 202	15,8 %
Accueil et accompagnement de personnes âgées ou d'adultes handicapés	11 425	1,0 %
Aide par le travail	146 725	13,1 %
Accueil de jeunes enfants	41 954	3,8 %
Accueil et accompagnement d'enfants handicapés	27 829	2,5 %
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	13 599	1,2 %
Action sociale sans hébergement - non classé ailleurs	148 803	13,3 %
<b>TOTAL sanitaire et social</b>	<b>1 116 787</b>	<b>100 %</b>

## Evolution détaillée des salariés depuis 2013

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2013-2014 EN %	2014-2015 EN %	2015-2016 EN %
<b>Santé</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 0,9</b>
<b>Hébergement médicalisé</b>	<b>+ 2,6</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>+ 1,0</b>
Pour personnes âgées	+ 3,2	+ 2,4	+ 1,6
Pour enfants handicapés	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6
Pour adultes handicapés et autres	+ 4,9	+ 2,8	+ 0,4
<b>Hébergement social</b>	<b>+ 2,8</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 0,7</b>
Pour handicapés et malades mentaux	+ 2,2	- 0,3	0,0
Pour toxicomanes	- 3,7	+ 2,6	+ 0,7
Pour personnes âgées	+ 6,2	+ 1,9	+ 4,5
Pour handicapés physiques	+ 5,9	- 7,2	- 5,7
Pour enfants en difficulté	+ 1,7	+ 1,1	+ 0,6
Pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	+ 2,9	+ 0,4	+ 1,6
<b>Action sociale sans hébergement</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>- 0,1</b>	<b>+ 0,4</b>
Aide à domicile	- 1,8	- 2,7	- 1,4
Accueil et accompagnement de personnes âgées ou d'adultes handicapés	+ 3,6	+ 7,1	+ 5,2
Aide par le travail	+ 0,6	+ 1,2	+ 1,1
Accueil de jeunes enfants	+ 1,7	+ 1,4	+ 1,5
Accueil et accompagnement d'enfants handicapés	+ 1,2	+ 1,1	+ 0,2
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	+ 1,0	+ 2,0	+ 3,3
Action sociale sans hébergement - non classé ailleurs	+ 1,2	+ 0,6	+ 1,0
<b>TOTAL sanitaire et social</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>+ 0,6</b>

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S.

- ▶ **Pour l'ensemble sanitaire et social privé non lucratif le nombre de salariés est en augmentation depuis 3 ans**, avec une hausse de 0,6 % entre 2015 et 2016. Des fluctuations plus hétérogènes sont constatées au sein du secteur.
- ▶ **Dans les établissements de santé et l'hébergement médicalisé**, l'augmentation du nombre de salariés est nette mais tend à ralentir.
- ▶ **Dans l'hébergement social**, la forte baisse d'emplois constatée entre 2014 et 2015 pour les personnes en situation de handicap physique se confirme. Le changement de codes APE de certaines structures est une hypothèse pour expliquer une partie de cette évolution. Plus largement, un mouvement en cours dans le secteur du handicap tend à développer l'habitat inclusif et d'autres formes d'autonomie de logement pour les personnes en situation de handicap. Ce phénomène a pu contribuer à faire glisser le nombre de salariés d'établissements avec hébergement vers des activités sans hébergement.
- ▶ **Dans le secteur des personnes âgées** les hausses constatées dans l'accueil et l'accompagnement sans hébergement (+5,2 %), l'hébergement médicalisé (+ 1,6 %) et l'hébergement social (+ 4,5 %) ont conduit au total à créer environ 3 000 emplois en un an, au sein du secteur privé non lucratif.



## Nombre moyen de salariés par établissement employeur en 2016



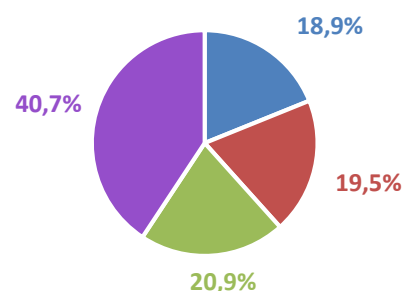
## Détail du nombre moyen de salariés par établissement employeur

SECTEUR D'ACTIVITÉ	ASSOCIATIONS	FONDATEIONS	ENSEMBLE NON LUCRATIF
<b>Santé</b>	<b>37,3</b>	<b>168,2</b>	<b>43,1</b>
<b>Hébergement médicalisé</b>	<b>52,4</b>	<b>60,4</b>	<b>52,9</b>
Pour personnes âgées	51,0	64,7	52,3
Pour enfants handicapés	51,7	48,9	51,6
Pour adultes handicapés et autres	56,6	62,7	56,9
<b>Hébergement social</b>	<b>28,2</b>	<b>43,5</b>	<b>28,9</b>
Pour handicapés et malades mentaux	33,0	38,0	33,1
Pour toxicomanes	16,5	NC	23,0
Pour personnes âgées	28,2	35,4	28,5
Pour handicapés physiques	39,4	97,5	40,3
Pour enfants en difficulté	30,9	47,1	32,3
Pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	19,7	27,6	20,0
<b>Action sociale sans hébergement</b>	<b>26,8</b>	<b>42,3</b>	<b>27</b>
Aide à domicile	41,0	80,8	41,1
Accueil et accompagnement de personnes âgées ou d'adultes handicapés	14,4	17,3	14,4
Aide par le travail	70,5	66,8	70,4
Accueil de jeunes enfants	11,5	19,6	11,5
Accueil et accompagnement d'enfants handicapés	24,1	103,9	26,6
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	23,2	32,6	23,3
Action sociale sans hébergement - non classé ailleurs	17,3	23,4	17,4
<b>TOTAL sanitaire et social</b>	<b>30,8</b>	<b>68,6</b>	<b>31,8</b>

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. NC : non communicable en respect du secret statistique.

## V - MASSE SALARIALE

### Masse salariale distribuée en 2016



### Détail de la masse salariale distribuée

SECTEUR D'ACTIVITÉ	MASSE SALARIALE EN MILLIERS D'EUROS	RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE	RAPPEL : RÉPARTITION DES SALARIÉS
<b>Santé</b>	<b>4 965 157</b>	<b>20,9%</b>	<b>14,5%</b>
<b>Hébergement médicalisé</b>	<b>4 613 964</b>	<b>19,5%</b>	<b>17,8%</b>
Pour personnes âgées	2 064 640	8,7%	8,1%
Pour enfants handicapés	1 593 014	6,7%	6,1%
Pour adultes handicapés et autres	956 309	4,0%	3,6%
<b>Hébergement social</b>	<b>4 476 532</b>	<b>18,9%</b>	<b>17,0%</b>
Pour handicapés et malades mentaux	1 598 666	6,7%	6,2%
Pour toxicomanes	83 664	0,4%	0,3%
Pour personnes âgées	506 128	2,1%	2,0%
Pour handicapés physiques	213 878	0,9%	0,9%
Pour enfants en difficulté	1 263 452	5,3%	4,4%
Pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	810 743	3,4%	3,2%
<b>Action sociale sans hébergement</b>	<b>9 647 607</b>	<b>40,7%</b>	<b>50,7%</b>
Aide à domicile	2 519 002	10,6%	15,8%
Accueil et accompagnement de personnes âgées ou d'adultes handicapés	247 203	1,0%	1,0%
Aide par le travail	2 109 527	8,9%	13,1%
Accueil de jeunes enfants	774 948	3,3%	3,8%
Accueil et accompagnement d'enfants handicapés	665 414	2,8%	2,5%
Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	324 321	1,4%	1,2%
Action sociale sans hébergement - non classé ailleurs	3 007 191	12,7%	13,3%
<b>TOTAL sanitaire et social</b>	<b>23 703 260</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## A RETENIR :

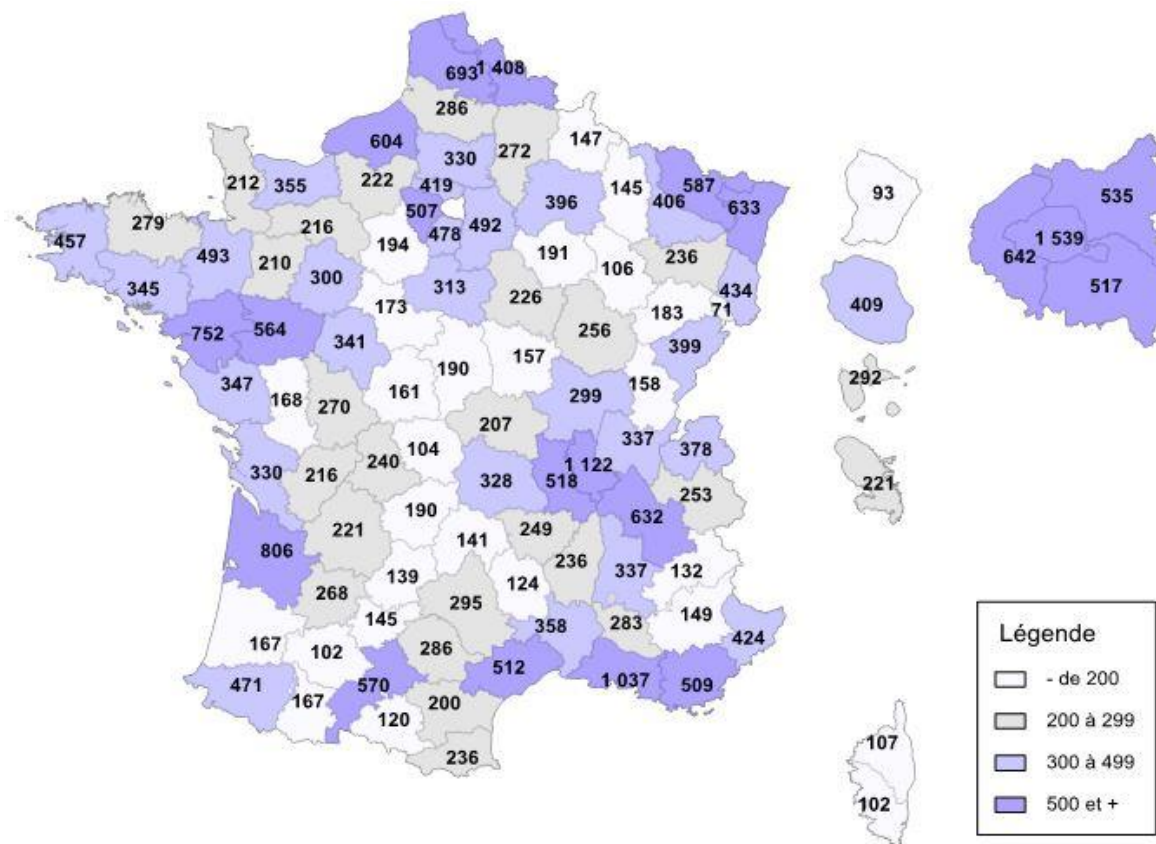
- ▶ **Le secteur de la santé** rassemble environ 3 700 établissements employeurs et 162 000 salarié.e.s, en augmentation de 0,9 % entre 2015 et 2016. La masse salariale distribuée dans le secteur de la santé représente près de 21 % de l'ensemble privé non lucratif sanitaire et social, alors que le nombre de salarié.e.s n'en représente que 14,5 %.
- ▶ **L'hébergement médicalisé** compte également environ 3 700 établissements employeurs mais il concentre davantage de salarié.e.s que le secteur sanitaire, soit près de 200 000. L'emploi a augmenté de 1 % entre 2015 et 2016 dans ce secteur qui compte le plus grand nombre moyen de salarié.e.s par établissement : 52,9.
- ▶ **L'hébergement social** totalise plus de 6 500 établissements employeurs et environ 190 000 salarié.e.s. Logiquement leur nombre moyen par établissement y est moindre : environ 29. L'emploi a augmenté de 0,7 % dans ce secteur, avec de fortes disparités entre les établissements pour personnes âgées (+ 4,5 %) et ceux pour les personnes en situation de handicap physique (- 5,7 %).
- ▶ **L'action sociale sans hébergement** est le premier secteur privé non lucratif sanitaire et social, avec presque 21 000 établissements employeurs et plus de 566 500 salarié.e.s. Plus de 80% de ces emplois sont concentrés dans la catégorie des activités "non classées ailleurs" de l'INSEE (qui fait parfois office de fourre-tout administratif), l'aide par le travail et l'aide à domicile. Entre 2015 et 2016, l'évolution de l'emploi est encore négative dans l'aide à domicile privée non lucrative mais de manière moins nette que les années précédentes (- 1,4 % entre 2015 et 2016 contre -2,7 % entre 2014 et 2015).

## Et les bénévoles ?

Aux côtés des salariés, les bénévoles jouent un rôle essentiel dans l'administration des structures non lucratives et les activités au bénéfice des différents publics pris en charge. L'enquête réalisée en 2016 par l'IFOP pour France Bénévolat et R&S permet d'évaluer le nombre de bénévoles associatifs à 13 millions au plan national. Environ 27% sont impliqués.e.s dans le domaine social caritatif, et environ 8% le sont dans le secteur de la santé.

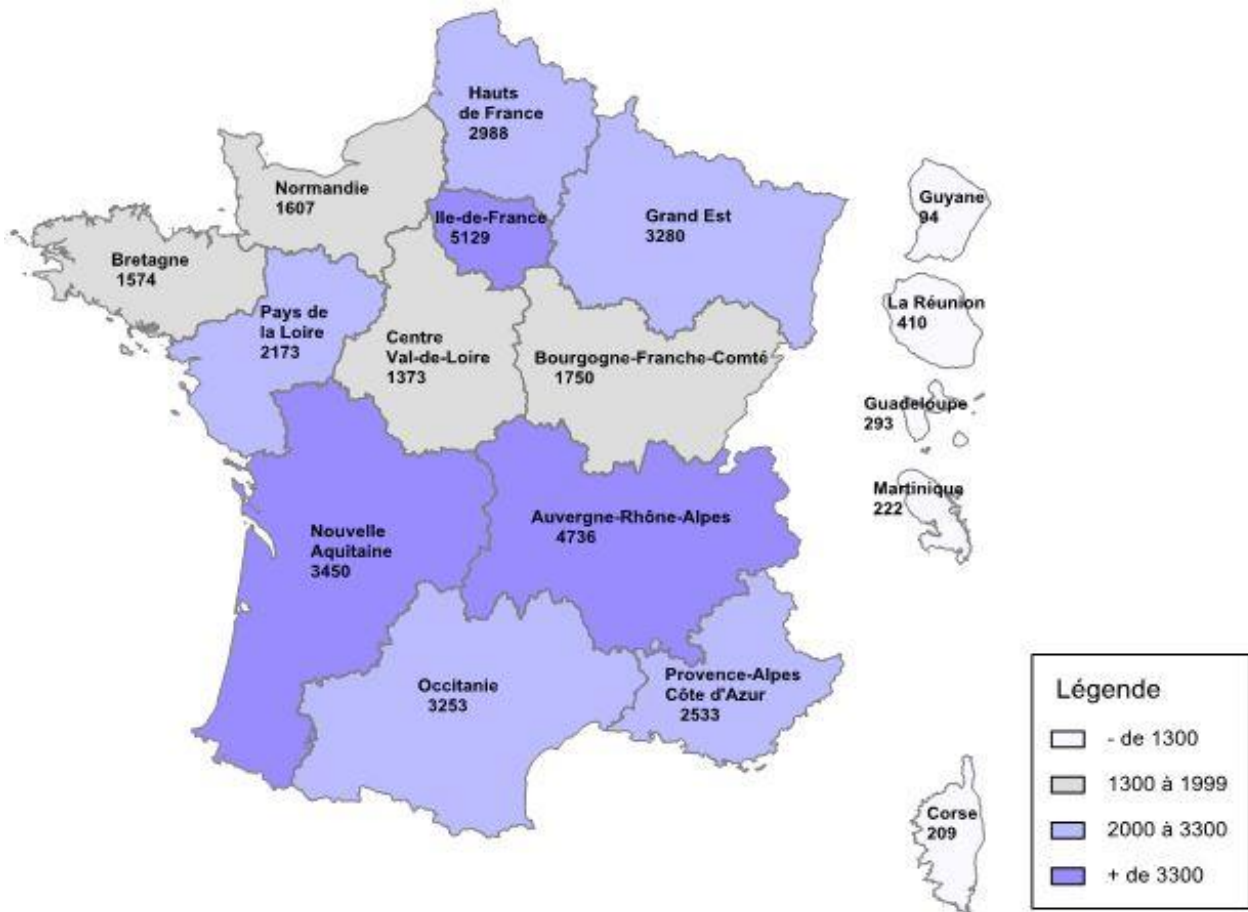
## VI - DONNÉES TERRITORIALES

Carte 1 : nombre d'établissements employeurs par département en 2016



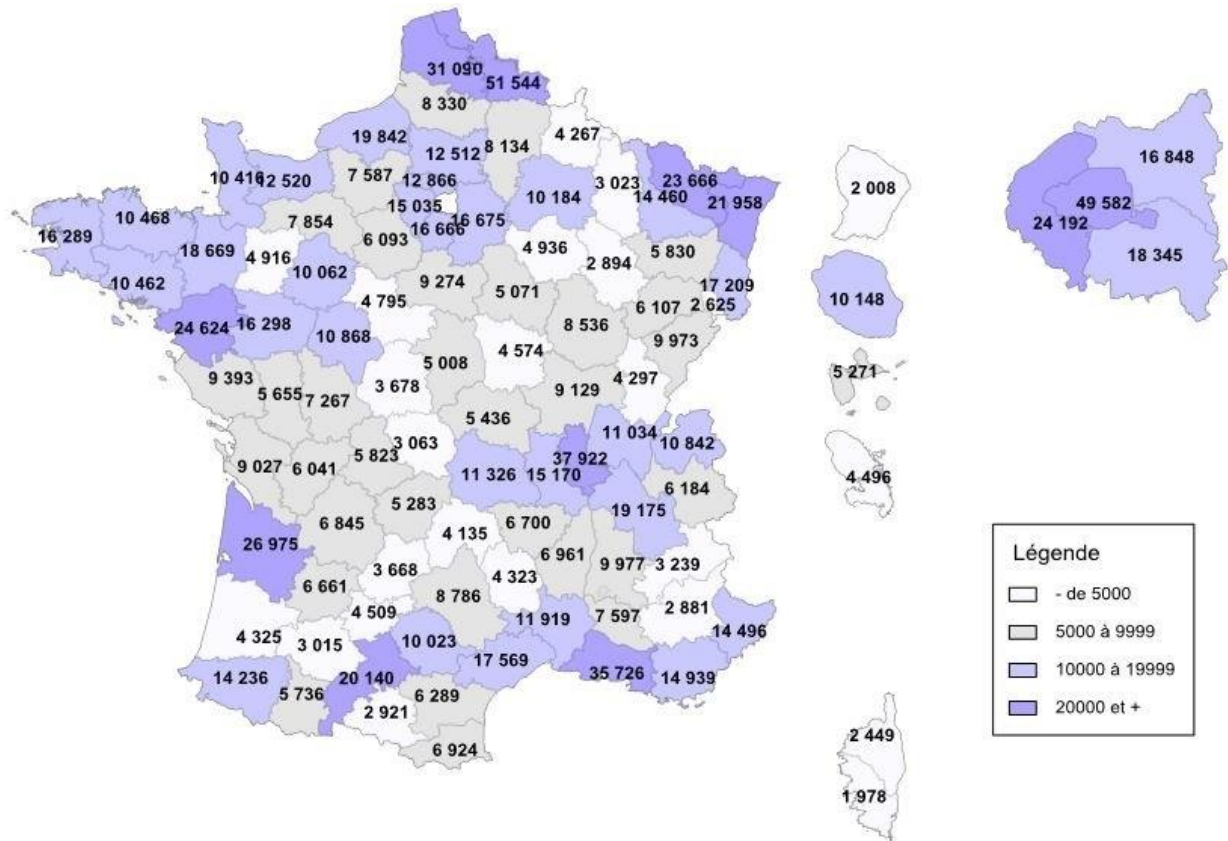
Carte réalisée avec Cartes & Données – © Artique  
Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R & S.

## Carte 2 : nombre d'établissements employeurs par région en 2016



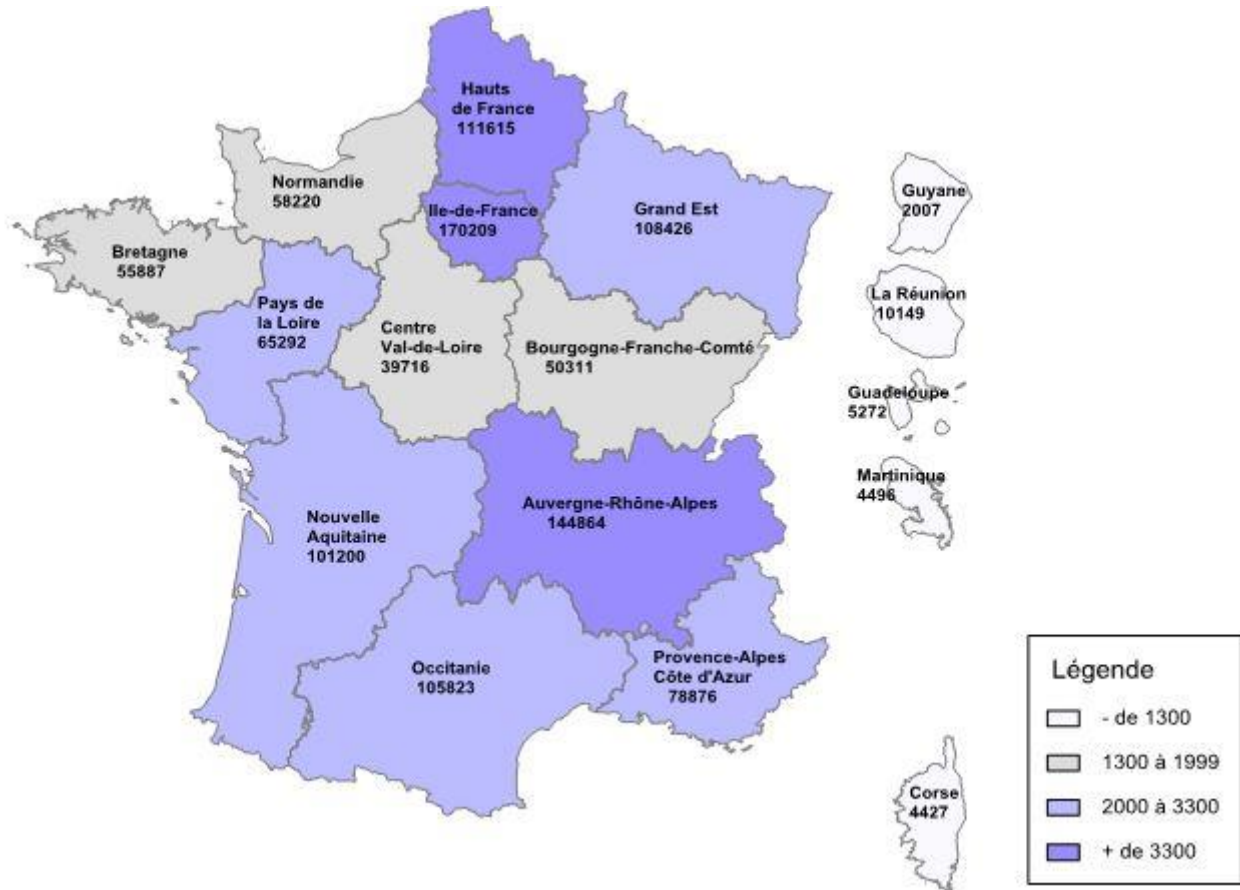
Carte réalisée avec Cartes & Données – © Artique  
Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R & S.

### Carte 3 : nombre de salariés par département en 2016



Carte réalisée avec Cartes & Données – © Artique  
Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R & S.

## Carte 4 : nombre de salariés par région en 2016



Carte réalisée avec Cartes & Données – © Artique  
Sources: ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R & S.

## Vous souhaitez un accompagnement pour pérenniser et développer l'emploi dans votre association ?

### Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

- ▶ Le DLA permet aux structures d'utilité sociale employeuses de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches de création, de consolidation et de développement de l'emploi. C'est un dispositif public inscrit dans la loi ESS du 31 juillet 2014, qui a accompagné 51 000 structures depuis 2003. Dans chaque département et chaque région une structure locale est conventionnée pour porter et mettre en œuvre le dispositif. Le DLA se décline en 4 étapes :

<p><b>1</b> <b>Accueil et orientation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Déterminer la pertinence d'une intervention DLA.</li> <li>○ Orienter si besoin vers d'autres acteurs de l'accompagnement ou personnes ressources.</li> </ul>	<p><b>2</b> <b>Diagnostic partagé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identifier une problématique en fonction d'un diagnostic partagé.</li> <li>○ Élaborer un plan d'accompagnement.</li> </ul>	<p><b>3</b> <b>Ingénierie d'accompagnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Intervenir dans la structure via une ingénierie - individuelle ou collective - menée par un prestataire référencé et cadré par le DLA.</li> </ul>	<p><b>4</b> <b>Suivi de l'accompagnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyser l'ingénierie et son impact.</li> <li>○ Consolider l'intervention par l'orientation vers d'autres acteurs d'accompagnement éventuels.</li> </ul>
---	---	---	--

- ▶ Le DLA agit en complémentarité et en subsidiarité avec l'offre des réseaux associatifs et autres acteurs locaux et nationaux de l'accompagnement. [Infos et contacts sur www.info-dla.fr](http://www.info-dla.fr)

### Le réseau Uniopss-Uriopss

- ▶ L'Uniopss et les Uriopss unissent, défendent et valorisent le secteur non lucratif de solidarité. Elles portent auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations sanitaires et sociales. Le réseau Uniopss-Uriopss propose une expertise technique, des accompagnements collectifs et individuels, des formations, événements, débats, décryptages d'actualités au service du développement du secteur. [Infos et contacts sur www.uniopss.asso.fr](http://www.uniopss.asso.fr)

### Les fédérations

- ▶ Les adhérents nationaux de l'Uniopss proposent également une offre d'accompagnement auprès de leurs membres. [Contacts : www.uniopss.asso.fr/Annuaire.adherent](http://www.uniopss.asso.fr/Annuaire.adherent)

### DOCUMENT RÉALISÉ PAR :

Le Centre de Ressources DLA (CRDLA) social, médico-social et santé. Il est porté par l'Uniopss et a pour mission de renforcer la qualité des accompagnements réalisés dans le cadre du DLA. Il appuie le développement des coopérations entre le DLA et les autres acteurs de l'accompagnement, en particulier les réseaux associatifs. Le CRDLA met à disposition des ressources thématiques et sectorielles et participe à la construction de l'action du DLA vers les associations du secteur. [www.crdla-social-uniopss.fr](http://www.crdla-social-uniopss.fr)

Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires. Son objectif est d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation constante de complémentarité par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs. Il s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)